

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION de BUREAU
du jeudi 14 avril 2022

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Colette Laurent, Anne-Marie Chatain, Joël Meunier, Gérard Laurent

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : jeudi 12 mai 2022 au Moulin à 18h30.

0 – ÉLECTIONS DU BUREAU SUITE A L'AG ET AU CA DU 8 AVRIL 2022 :

- président : André LAURENT
- vice-président : Jean-Yves PEYRON
- secrétaire : Janine TISSOT
- secrétaire adjointe : Anne-Marie CHATAIN
- Trésorier : Jean-Paul PALMIER
- Trésorier-adjoint : Michèle PALMIER
- Assesseurs : Élise BAROU, Colette LAURENT, Gérard LAURENT, Joël MEUNIER, Jeanine PEYRON.

1 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :

Par rapport au même mois de 2021, le chiffre d'affaires de mars 2022 progresse de + 39.38%.

Cette différence s'explique par une progression des ventes d'huiles et de fréquentation du public.

Dans ces 2 domaines les chiffres 2022 sont supérieurs à ceux de mars 2021 et mars 2020 et même supérieurs à ceux de mars 2019 (année record avant crise sanitaire).

A noter trois marchés réalisés en mars 2022 (dont le Comice de Feurs), le Comice n'ayant pu avoir lieu en 2020 et 2021. Le Moulin participait pour la 1^{ère} fois aux marchés de St Just-St-Rambert et Andrézieux.

Le trésorier signale également l'état des soldes bancaires au 14 avril 2022.

Versement d'une ristourne de l'URSSAF de 793€ en raison de la baisse du chiffre d'affaires en janvier 2022.

Facture AXENS cabinet comptable comprenant mission expertise comptable et bulletins de salaire pour le premier trimestre, et un abonnement annuel conseil en droit du travail et droit social juridique : 1 361€HT

Honoraires Me Perrier suite nouveau bail entre les propriétaires et le Moulin, signé le 11 avril 2022 : 720€TTC + frais enregistrement à venir.

Aide à l'embauche : 476€/mois pour l'embauche CDD saisonnière Sergine Néel pour 6 mois à compter du 15 avril 2022 (à noter que cette aide est calculée seulement sur 26 heures hebdomadaires).

2 – POINT de SITUATION fait par le président :

2.0 – Évolution salariale de Pierre-Yves nommé Responsable de la chaîne totale de production d'huile :

Le président communique au bureau la liste des tâches (jointe en annexe) qui lui sont dévolues. Les tâches nouvelles concernent notamment les commandes aux fournisseurs, les négociations de tarifs, l'analyse des huiles.

Après échanges et discussion, le bureau unanime convient que son évolution salariale sera examinée fin septembre prochain pour un effet au 1^{er} octobre, après, entretien du président avec Pierre-Yves (pour connaître ses prétentions salariales) et après un point sur la situation financière. Si besoin, un état budgétaire à fin septembre pourrait être sollicité auprès du comptable.

2.1 – Annualisation du temps de travail des salariés :

Le bureau valide la mise en place d'une commission d'étude composée de : Anne-Marie, Colette, Janine T., Élise. Cette commission se réunira le 23 mai AM au Moulin.

2.2 – Répartition des tâches de Jeanine Peyron suite à sa démission de secrétaire :

Le président, suite à son échange en amont avec les trésoriers, indique l'organisation suivante :

- **Secrétaire** : Rédaction compte-rendu et préparation réunions, point mensuel avec président
- **Secrétaire-adjointe** : contrôle plannings et visa des comptes-rendus
- **Tâches dévolues à Guylaine** :

Les tâches sont à attribuer en priorité à Guylaine et sont ensuite à dispatcher entre les membres du bureau en fonction des disponibilités et des compétences de chacun.

Aide à préparation des marchés Guylaine et éventuellement Anne-Marie.

Ménage → en l'absence de Guylaine réalisé par les bénévoles.

Approvisionnement boutique → fait régulièrement aussi par les bénévoles en poste à l'accueil

Préparation des commandes, si absence Guylaine : Pierre-Yves

Gestion boîte mail si absence Guylaine : André

Facturation ateliers, groupes, si absences Guylaine on attend son retour

Préparation et remise des recettes aux trésoriers en cas d'absence de Guylaine ?

Approvisionnement en monnaie : Jean-Paul et Michèle

Préparation caisses pour manifestations et marchés : Guylaine et Anne-Marie

Coffre-fort et boîtes à clé à installer

Les autres tâches seront précisées de manière pragmatique.

3 – QUESTIONS DIVERSES :

3.1 – Enquête Game – caution – utilisation Terminal CB ?

Cette question évoquée en réunion de bureau du 14 mars (point 3.1), est relancée suite à signalement d'Élise, d'une mallette revenue endommagée alors qu'aucune caution n'avait pu être déposée car absence de chéquier des utilisateurs. A savoir aussi, qu'en principe, nous ne sommes pas autorisés à réclamer une pièce d'identité.

Compte tenu de l'utilisation plus rare du chèque, le dépôt de caution pourrait se faire par empreinte CB. Le président va voir si cette fonctionnalité peut être activée sur le terminal CB en notre possession et à quel coût.

3.2 – Évolution tarifs huiles suite à augmentation coût du verre liée à surcharge énergétique :

Le bureau valide les augmentations suivantes à effet du 1^{er} mai 2022, suite aux calculs préalables communiqués par les trésoriers.

- colza litre : passe de 10.50€ à 10.80€
- colza ½ : passe de 6.60€ à 6.80€
- colza ¼ : passe de 4.60€ à 4.80€
- mignonette colza : passe de 2.50€ à 2.60€
- colza bio litre : passe 12.90€ à 13.20€
- colza bio ½ : passe de 7.80€ à 8€
- colza bio ¼ : passe de 5.80€ à 6€
- noix ½ : passe de 12.50€ à 13.50€
- noix ¼ : passe de 7.40€ à 8€
- noix mignonette : passe de 3.50€ à 3.60€
- noisette ½ : passe de 17.80€ à 18.50€
- noisette ¼ : passe de 9.40€ à 9.80€
- noisette mignonette : passe de 4€ à 4.10€
- lot 3 mignonettes passe de 10€ à 10.30€
- pépin de courge passe de 10.90€ à 11.

Le signalement de ces nouveaux tarifs sera fait par Guylaine aux fournisseurs.

3.10 – Barnums et parasols (détériorés par intempéries) à remplacer :

Prospection à poursuivre et décision à prendre au prochain bureau (dans l'idéal se renseigner pour des parasols de 2 X 3 m de dimensions et ouverture par corde si possible).

3.11 – Achat de graines pour ensemer butte Pré de la Planche :

Joël se propose d'acheter les graines (500m²). Le bureau valide la demande.

La prochaine séance de travaux : mercredi 20 avril.

3.12 - Prix bière (+0.10€) :

Après échange le bureau décide de ne pas répercuter l'augmentation.

3.13 – Casquettes Moulin : Demande de tarifs faite par Guylaine.

3.14 – Prochaine réunion animations : 10 mai 14h.

3.15 – Défibrillateurs :

Le bureau repousse cet achat à l'an prochain (en fonction des résultats budgétaires)

3.16 - Pompe à bélier :

Jean Yves, André, Georges, Joël et Jo iront récupérer cette pompe à Noirétable le 16 mai 2022, avec la remorque de Jean-Yves.

3.17 – Vins J.François Arnaud :

Suite à augmentation le bureau valide le prix de vente boutique du Vieux Cep à 8.10€.

3.18 – Miel de la boutique et ruche pédagogique installée au Moulin :

Pas de changement de fournisseur pour le miel vendu en boutique.

Pour alimenter les abeilles de la ruche pédagogique placée au Moulin, Benoît qui habite sur place est intéressé pour s'en occuper. Le bureau valide cette idée.

3.19 – Bourse d'échanges 3 mai 2022 à St-Pierre-de-Bœuf :

André assurera cette Bourse pour le Moulin sachant qu'il est préférable de la faire à 2.

4 – INFORMATIONS DIVERSES :

4.1 – Point sur recherche de revendeurs Bio : rien pour l'instant.

4.2 – Lampe rouet - changer le contacteur

4.3 – Don vis en bois 3m de long (signalement via Christian Paquet) :

Le bureau valide l'adoption de ce matériel qui sera récupéré par Jean-Yves avec sa remorque.

4.4 – Balade (5km) scannée mise en ligne sur le site Internet du Moulin :

Jean-Paul, qui en a fait état lors de l'AG du 8 avril, est invité par le président à adresser un topo explicatif par mail aux membres du bureau.

4.5 – La Truite du Haut-Lignon propose pour la Fête du Moulin une animation gratuite (jeu vidéo pêche).

4.6 – Scie battante :

Suite à la visite au Moulin de Baptiste Chabance en recherche de projet pour sa formation BTP, l'installation éventuelle de la scie battante au Moulin a paru l'intéresser (scie à débarrasser car actuellement en location chez Voldoire dans un bâtiment en cours de vente).

Projet pédagogique en attente de réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.